



Termes de référence pour une consultance – La ligue Tunisienne pour la Défense des droits de l'Homme (LTDH) – Tunisie

<i>La ligue Tunisienne pour la Défense des droits de l'Homme (LTDH) cherche à recruter un formateur/ une formatrice, expert en techniques de monitoring des lieux de détention de garde à vue</i>	
<i>Objectifs du projet</i>	<i>Protéger les droits des personnes gardées à vue</i>
<i>Objectif de la consultance</i>	<i>Développer des outils de formation sur la thématique du monitoring des lieux de détention de la garde à vue, adaptés à un processus de renforcement des capacités de 50 membres des sections LTDH</i>
<i>Profil recherché</i>	<i>Expert en techniques de monitoring des lieux de détention de garde à vue</i>
<i>Disponibilité</i>	<i>10 jours de consultance (6 j de formation et 4 j de préparation) Date de démarrage souhaitée : 10/05/2023</i>
<i>Lieux et dates estimées de la mission</i>	<i>Date :12/05/2023 3région (Sud/Nord/Centre)</i>
<i>Contact LTDH et date de clôture des candidatures</i>	<i>Liquetunisienne.droitsdel'homme@gmail.com Mme. Nesrine Jaouani /Cheffe de projet Le 05/05/2023</i>



1. Présentation de l'organisation

La Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme LTDH est une association fondée en 1976 et visant à l'observation et la défense des droits de l'homme en Tunisie. Elle est la doyenne des ligues des droits de l'homme en Afrique et dans le monde arabe. La Ligue tunisienne des droits de l'homme est l'une des composantes du quartet du dialogue national qui obtient le prix Nobel de la paix en 2015 pour son succès dans la mission qui a abouti à la tenue des élections présidentielles et législatives ainsi qu'à la ratification de la nouvelle Constitution en 2014.

2. Contexte

La ligue Tunisienne pour la défense des droits de l'homme LTDH a mis en œuvre un projet en partenariat avec Avocat Sans Frontière ASF qui travaille sur la protection des droits des personnes gardées à vue en (« Projet Garde à vue »).

Le projet se fixe comme objectif global de contribuer au respect des droits humains et de la primauté du droit en Tunisie et plus spécifiquement, il vise à améliorer la mise en œuvre de la réforme de la « loi 5 » impliquant la révision des articles 13 bis et suivant du Code des procédures pénales relativement à la garde à vue. Pour ce faire, le projet envisage un volet de renforcement de capacités des membres des sections LTDH sur des questions en lien avec la garde à vue et le monitoring des lieux de détention. Ce cycle vise à renforcer les capacités des membres sur les aspects techniques et pratiques relatifs aux visites des lieux de détention de la garde à vue et écriture des rapports.

3. Objectifs de la formation

a. Objectif général

Renforcer les capacités des membres des sections LTDH sur le monitoring des lieux de détention.

b. Objectifs spécifiques

Les formations à assurer s'inscrivent dans le cadre du volet sensibilisation du projet «Garde à Vue - GAV» qui vise la protection des droits des personnes gardées à vue. Le contenu de la formation et la pédagogie utilisés devront permettre :

- La bonne connaissance des techniques du monitoring dans les lieux de détention et d'investigation dans le cadre de l'enquête préliminaire.
- L'apprentissage des outils et préparatifs nécessaires pour les missions de visite des lieux de garde à vue.
- L'assimilation des techniques de communication lors des visites des lieux de détention avec les acteurs judiciaires impliqués
- La maîtrise de la rédaction des rapports après la visite et des rapports thématiques.
- La familiarisation avec les normes internationales relatives à la garde à vue.

c. Public cible

La formation est destinée à 50 membres des sections LTDH, répartis en 3 groupes (Nord/Sud/Centre) selon la proximité géographique.



d. Méthodologie

La/le formatrice/eur aura la mission de développer un matériel pédagogique complet adapté au public cible en se focalisant sur des points spécifiques préétablis avec l'équipe GAV.

La/le formatrice/eur devra proposer une note méthodologique avant le début des formations. Elle/il devra développer le matériel pédagogique (module de formation et présentation PowerPoint...) pour la mise en œuvre de la formation.

La méthodologie doit tenir compte de plusieurs éléments, notamment :

- L'intégration de la pratique en complétant de la théorie : alternance des exposés et des mises en application concrètes (simulation d'une visite, rédaction du rapport...)
- Un processus participatif, basé sur la confrontation des expériences et l'enrichissement des échanges
- L'adoption des outils qui permettent l'évaluation des connaissances du public cible.

4. Livrable attendus

*Avant la formation :

1. Un programme de formation et une note méthodologique (sur la base des TDRs de la formation et en fonction des échanges avec l'équipe du projet).
2. Un kit de formation complet avec des présentations PowerPoint, un module de formation, des exercices pratiques et des simulations

*Durant la formation :

Matériel pédagogique à fournir aux participant.e.s :

*Après la formation :

Un rapport de mission, selon la trame remise lors du briefing, au plus tard 15 jours après la fin de la formation.

5. Lieu et durée de la mission

*Durée : 10 jours

- 02 journées par formation (03 formations = 06 journées au totale)
- 04 journées de préparation (dont un jour avec l'équipe afin de poser les points focaux des formations)

* Lieu : 3 régions de la Tunisie (Sud/Nord/Centre)

6. Profil recherché

La/le candidat.e souhaité.e doit avoir les compétences mentionnées ci-dessous :

- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la conduite de formation dans le domaine du monitoring des lieux de détention / la visite des lieux de la garde à vue
- Avoir de l'expérience dans le cadre de la formation de plusieurs profils différents est un atout.
- Savoir animer une action de formation et enseigner selon diverses méthodes pédagogiques.
- Une expérience en matière de visite des lieux de garde à vue est un atout.
- Une connaissance des normes internationales relatives à la garde à vue
- Excellentes capacités de facilitation avec l'utilisation de certaines méthodes participatives.
- Une bonne connaissance des outils pédagogiques et des méthodes de transmission des savoirs.
- Être rigoureux, méthodique, organisé.e et avoir le sens de l'écoute
- Une capacité d'adaptation aux différents profils formés



- Une maîtrise de l'outil informatique
- Une excellente maîtrise de la langue française aussi bien à l'écrit qu'à l'oral
- La connaissance de la langue arabe est un atout

7. Comment postuler

Merci d'envoyer les documents suivants (exemple) :

- CV
- Lettre de motivation et disponibilités
- Deux références pour des prestations similaires
- Proposition technique, financière et méthodologique montrant la bonne compréhension des termes de référence de la mission (3 pages max.)

A envoyer au plus tard le 05/05/2023, en précisant « Formation sur la loi°5 » en objet, à l'adresse suivante :

Liquetunisienne.droitsdelhomme@gmail.com

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération. Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Pour des raisons de ressources humaines limitées, seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.